La crise ministérielle

La journée de jeudi

M. Viviani, qui espérait donner hier soir une réponse définitive au président de la République et lui dire, à 7 heures, s'il acceptait ou non de constituer un ministère, s'est rendu à l'Elysée pour déclarer à M. Poincaré qu'il n'avait point encore achevé ses consultations et qu'il lui annoncerait aujourd'hui seulement s'il peut se charger officiellement de constituer le ministère.

Si M. Viviani n'a pas dit hier soir au chef de l'Etat qu'il acceptait la mission dont il l'avait chargé, c'est qu'il a rencontré des difficultés assez sérieuses dans l'accomplissement de sa tâche.

D'abord, M. Viviani, impressionné sans doute par l'ordre du jour du Comité exécutif de la rue de Valois, a modifié son orientation. Il a fortement incliné à gauche.

La journée, du reste, s'est passée dans des alternatives diverses.

Au milieu de l'après-midi, on assurait que « fédérés et Alliance démocratique » se trouvaient exclus de la combinaison.

Mais vers la fin de l'après-midi, la tendance se modifiait ; on revenait vers le centre.

Etait-ce parce que M. Léon Bourgeois n'avait pas encore accepté l'offre qui lui était faite, ou était-ce parce que M. Viviani avait modifié ses vues sur la situation ? On ne sait.

En tout cas, il paraissait probable que M. Jean Dupuy, vice-président de l'Alliance démocratique, et chez lequel se constitua la Fédération des gauches, entrerait dans le Cabinet, le portefeuille de la Justice lui étant dévolu, si M. Léon Bourgeois se décidait à accepter le ministère des Affaires étrangères.

L'attitude de M. Léon Bourgeois

Le temps d'arrêt qui s'est produit dans la solution de la crise provient des hésitations de M. Léon Bourgeois. L'ancien président du Conseil, qui est résolu, en principe, à accorder sa collaboration à M. René Viviani, est un partisan déterminé de la loi de trois ans. Il s'est, on se le rappelle, prononcé très nettement en faveur de la loi militaire, à la veille des élections législatives dernières, et on a encore présente à la mémoire la lettre publique qu'il fit paraître à ce sujet. D'autre part, M. René Viviani et plusieurs de ceux auxquels il compte faire appel pour la formation de son ministère ne voudraient pas se voir interdire la possibilité, tout en appliquant loyalement et complètement la loi, d'étudier une organisation nouvelle.

On prétend cependant qu'une formule interviendra, qui satisfera tout le monde, et que, dans ces conditions, M. Léon Bourgeois donnera son acceptation définitive à M. Viviani.

Chez le président de la République

Lorsque M. Viviani s'est rendu hier soir à 7 heures, chez le président de la République, il y a rencontré M. Léon Bourgeois, avec lequel, en présence de M. Poincaré, il est resté en conférence pendant plus d'une heure.

M. Viviani a fait un pressant appel à M. Bourgeois pour l'amener à accepter la direction du quai d'Orsay.

Il a ajouté que d'accord avec M. Messimy, celui-ci, tout en appliquant loyalement la loi de trois ans, préparerait un projet de réorganisation qui vise l'instruction militaire de la jeunesse, l'encadrement des réserves et qui permettrait dans certaines conditions aux jeunes gens qui, comme dans la loi actuelle, continueraient à être appelés pour trois ans, de bénéficier par leur travail d'une réduction de plusieurs mois de service.

M. Léon Bourgeois a finalement demandé quelques heures de réflexion

La liste ministérielle actuelle

Voici, à l'heure actuelle, comment la liste ministérielle peut se dresser :

	MM.
Président du Conseil, Instruction publique ou Affaires étrangères	*René Viviani*
Affaires étrangères	*Léon Bourgeois*
Justice	*Jean Dupuy*
Intérieur	*Malvy*
Guerre	*Messimy*
Marine	*Peytral*
Finances	*Noulens*
Travaux publics	*René Renoult*
Commerce et Postes et Télégraphes	*Gaston Thomson*
Agriculture	*Raynaud*
Colonies	*Lebrun*
Travail	*Justin Godart*

L'attribution des sous-secrétariats d'Etat n'est pas encore réglée.

M. Albert Sarraut n'accepte aucun portefeuille.

MM. Guist'hau, Clémentel, Métin, seraient sacrifiés.

LA CRISE MUNICIPALE DE MARSEILLE

C'est dimanche 7 juin qu'elle se dénouera, — sauf ballottage. Ouverte à la suite de la démission de l'honorable M. Chanot, maire, elle a exaspéré les appétits des radicaux et des révolutionnaires qui, faisant cause commune contre l'ordre et la tranquillité de la ville, viennent de constituer une liste où se rencontrent M. Flaissières, sénateur, ancien maire, qui ruina les finances et le commerce ; M. Resch, ancien adjoint de M. Codenat, le même qui, refusant de réparer les églises, voulait les faire fermer ; M. Gay, adjudant antimilitariste, et M. Canavelli, vénérable des Loges Piscatoria.

De leur côté, les progressistes et les républicains indépendants, dont le parti occupe l'Hôtel de Ville, présentent MM. Aubin, avocat; Georges Magnier, D. Probst et Thabot.

La campagne électorale actuelle est aussi violente que celle de mai dernier.

Chambre des députés

Séance du vendredi 5 juin

Séance à 3 heures.

A peine installé au fauteuil, M. Deschanel prononce l'allocution que voici :

Discours du président

Messieurs et chers collègues,

Je ne saurais attribuer ni à ma bonne volonté, ni à mon dévouement le vote par lequel vous m'avez confié l'honneur insigne de présider à vos délibérations.

J'y vois votre résolution de maintenir hors des luttes de partis la présidence de cette Assemblée. Je vous suis profondément reconnaissant d'avoir réalisé sur mon nom un progrès dont tout le monde doit se féliciter.

Messieurs, à chaque consultation du suffrage universel, la France se prononce, avec une fermeté toujours croissante, pour la République, pour une République franchement démocratique et réformatrice. Son vote apparaît comme un grand effort vers la justice sociale, la justice fiscale et la justice électorale. Oui, elle entend poursuivre l'assaut que la République a si noblement livré à l'ignorance et aux souffrances humaines. (Appl. sur divers bancs.) Elle entend demeurer fidèle à l'œuvre de sécularisation qui ne doit être autre chose que le respect, la liberté, le droit égal de toutes les consciences. De même que la Révolution française a fondé l'égalité civile, de même que la seconde République a fait l'égalité du droit de suffrage, la troisième République, après avoir établi l'égalité du service militaire, veut maintenant réaliser la justice dans l'impôt. Et il semble bien qu'il y a ici une majorité pour une réforme électorale ouvrant les voies à la réforme administrative et à la réforme judiciaire. (Très bien ! sur divers bancs.)

Sur les moyens d'accomplir ces réformes, il ne m'appartient pas de donner une opinion. Ce n'est point là mon domaine. Le mien est assez vaste pour que je veuille m'y tenir. Mais ce qui m'appartient, en même temps qu'à vous tous, c'est le règlement, c'est notre méthode de travail. Et ici je vous demande la permission de vous soumettre quelques observations.

D'abord, tous ceux d'entre vous qui ont fait partie des précédentes législatures ont reconnu l'inconvénient de ce que j'appellerai les propositions interrompues, de ces débats coupés, ajournés de semaine en semaine, d'où un fâcheux désordre, des discussions indéfiniment prolongées, une perte de temps considérable. Sans doute, il n'est, en ces matières, rien d'absolu ; mais vous estimerez peut-être qu'il y a une mesure à observer et que ces pratiques ne doivent pas devenir la règle. (Très bien !)

Ensuite, l'usage a introduit peu à peu une procédure nouvelle, la proposition de résolution. Je sais ce qu'allèguent ses défenseurs : que, si le ministre refuse de répondre, le député se trouve désarmé ; et certes, nul plus que moi n'a le souci du droit des minorités. Mais, d'autre part, n'y a-t-il pas excès, lorsqu'un député peut, à lui seul, bouleverser inopinément l'ordre du jour adopté par la Chambre ? Et ne peut-on concilier les droits individuels avec ceux de l'Assemblée ?

Enfin, les dispositions principales qui concernent la discussion et le vote du budget n'ont guère changé depuis un siècle : vous aurez à examiner si la procédure qui convenait il y a cent ans à un budget d'un milliard et demi convient aujourd'hui encore, à un budget de plus de cinq milliards.

Le budget, Messieurs, voilà notre première affaire, notre tâche essentielle. Nous astreindre à le voter, chaque année, en temps utile ; le remettre le plus tôt possible en équilibre, en demandant à chaque contribuable de payer suivant ses ressources ; puis, une fois l'équilibre rétabli, le maintenir, en nous refusant à inscrire une dépense nouvelle sans avoir assuré d'abord une ressource correspondante, en rejetant les artifices d'écriture et les expédients par lesquels on essaye de reculer les difficultés et, au lieu de les diminuer, on les aggrave ; exercer rigoureusement le contrôle des dépenses ; faire, en un mot, une politique de sincérité budgétaire et de loyauté fiscale, seule digne de la République : voilà la discipline qu'il faut nous imposer. Si nous faisons cela, nous agirons en mandataires fidèles et nous aurons bien mérité du pays. (Appl.)

Il est souhaitable aussi que la Chambre donne, dans ses travaux, une part de plus en plus large aux questions de politique extérieure, qui dominent toutes les autres. Et, par exemple, vous me permettrez, au moment où je viens de voir un des plus rapides ouvrages de la colonisation humaine, d'y rendre hommage devant vous. Quand on compare, sur un même point du Maroc, la situation d'hier et celle d'aujourd'hui : hier, la rapine, la spoliation, l'anarchie ; aujourd'hui, la route et le marché sûrs, le pont, le petit chemin de fer en attendant le grand, le port qui se construit, l'école, l'hôpital, le dispensaire, le tribunal, le commerce plus que doublé déjà, on ne peut que ressentir une vive gratitude pour les artisans d'une pareille transformation : soldats pacificateurs, qui, à tous les degrés, avec une souplesse d'esprit égale à leur courage, s'adaptent à toutes les nécessités, agents civils, vaillants colons. Un tel effort, après tant d'autres, ne fait pas seulement honneur à la France, il sert le monde.

Et je suis sûr de répondre à vos sentiments unanimes en exprimant le vœu que, partout où flotte le drapeau de la France, ses enfants, considérant les populations indigènes comme faisant partie de la famille française, les pénètrent de ce qu'il y a de meilleur dans notre génie national, la justice et la bonté.

Méditons, Messieurs, ces belles leçons d'énergie. Si nous différons d'avis sur les moyens de rendre la France forte, nous ne pouvons pas différer d'avis sur le devoir de la rendre forte. Dans nos libres débats, n'ayons tous qu'une même pensée, qu'une même passion : la puissance de notre bien-aimée patrie. Laisser affaiblir la France serait un revers pour la civilisation et un danger pour la paix. (A l'extrême-gauche.

M. Vaillant crie : « A bas les trois ans ! »

M. Ch. Bernard. — Vivent les trois ans ! (Appl. à droite, au centre et sur de nombreux bancs.)

Vérification de pouvoirs

Avant le discours du président, la Chambre valide sans débat les élections de MM. Telon et Gaffier (Aveyron), Gardey (Gers) ; Cafford (Hérault), Chaulin-Servinière (Mayenne), Levasseur (Seine), Candace (Guadeloupe), Bertrand de Mun (Marne), Landry (à Calvi), et Seydoux (à Cambrai).

M. Lauche demande le renvoi au bureau du dossier de l'élection du XIe arrondissement (2e circonscription).

Il s'agit de M. Ignace, que le bureau proposa de valider.

Le renvoi est repoussé à mains levées.

M. Lauche regrette que la Commission chargée d'examiner l'élection ait pris sa décision avant d'avoir reçu le dossier de M. Lavaud, concurrent de M. Ignace.

Il signale en faveur de ce dernier certains actes de pression patronale ou officielle et des votes irréguliers.

Il conclut, soit à une enquête faite par le bureau, soit à l'invalidation.

M. Ignace répond aux faits signalés par M. Lauche.

Pourquoi le bureau, tout désigné pour examiner ces faits, n'en a-t-il pas été saisi ?

Quant à la candidature officielle, il est surprenant de la mettre à l'actif du concurrent d'un candidat régulièrement investi par la rue de Valois. (Rires.)

L'orateur s'en remet à la Chambre du soin de prononcer sur la régularité de son élection.

Après une nouvelle intervention de M. Lauche, qui réclame de nouveau l'enquête, celle-ci est repoussée à mains levées.

Il réclame alors l'invalidation de l'élection.

Elle est mise aux voix par scrutin public à la tribune et repoussée par 212 voix contre 106.

En conséquence, l'élection est validée.

Sont validées ensuite sans débat l'élection de M. Etienne à Oran (2e circonscription) et celle de M. Ossola à Grasse (1re circonscription).

Les programmes électoraux

Le règlement de la Chambre

La Chambre adopte sans discussion.

1° Une motion de M. Charles Benoist, tendant à la nomination d'une Commission chargée de recueillir et de publier les programmes électoraux des nouveaux députés ;

2° Une autre, de M. Bretan, tendant à la nomination d'une Commission chargée d'examiner toutes les propositions de modifications au règlement de la Chambre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 h. 50, et la Chambre s'ajourne à mardi.

Echos parlementaires

L'ÉLECTION DE CASTRES

Le 10e bureau a entendu MM. Henri Simon et de Lastours sur l'élection de la 1re circonscription de Castres.

Après discussion, il a validé l'élection de M. Simon.

LES ÉLECTIONS CONTESTÉES

M. G. Bonnefous, député progressiste de Seine-et-Oise, pour éviter qu'une discussion politique, suivie d'un vote tendancieux, s'institue, pendant la crise ministérielle, sur son projet de résolution, tendant à soumettre à l'instruction préparatoire du Conseil d'Etat les élections contestées, transforme son projet de résolution en proposition de loi, qui pourra ainsi faire l'objet d'un débat sérieux au fond.

L'ÉLECTION DES DEUX-SÈVRES

Le Congrès des électeurs libéraux et conservateurs des Deux-Sèvres a désigné M. le colonel de Puineuf, conseiller d'arrondissement, comme candidat à la députation, en remplacement de M. Taudière, décédé.

LE REPÊCHAGE DE M. PAUL-BONCOUR

S'il faut en croire certains bruits, dit le *Salut public* de Lyon, le préfet du Rhône, sur des instructions reçues du ministère de l'Intérieur, manœuvrerait actuellement pour faire accepter par les Comités radicaux-socialistes de Vaise et de Saint-Georges la candidature de M. Paul-Boncour. L'ancien député de Loir-et-Cher, battu le 10 mai, briguerait à Lyon la succession de M. Marietton, socialiste, dont nous avons annoncé récemment le décès.

CONTRE LES PROJETS CAILLAUX

A Lyon, le 18e Congrès national de la propriété bâtie, organisé sous le patronage de l'Union de la propriété bâtie de France, a voté une résolution contre tout projet d'impôt sur le capital ou l'enrichissement.

Grève scolaire

Dans la commune d'Amné, canton de Loué (Sarthe), une dizaine de mères de famille ont retiré leurs petites filles de l'école publique où il ne resterait plus que trois ou quatre élèves. Ceci pour protester contre l'administration qui s'obstine à tenir en fonctions l'institutrice malgré les démarches du maire, des conseillers municipaux, et les pétitions. Cette institutrice, paraît-il, n'enseignerait absolument rien aux enfants. (D. P.)

Réunions et Conférences

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES

Véritable succès pour la Ligue à la Journée régionale de Bordeaux le 26 mai dernier. Très intéressants rapports des départements des Landes, de la Charente-Inférieure et du Gers. Remarquable conférence de Mme de Noaillat.

Annonces des conférences

Mlle de Châteaurocher sera le 6 juin à Oloron (Congrès départemental) ; le 7, à Arudy (Basses-Pyrénées).

Mlle Dijon sera le 7 à Lomme, les 8, 10 à Valenciennes, le 11 à Bavay.

Mlle Peloteau sera les 7 et 8 à Châteauroux (Congrès départemental) ; le 9 à Argenton (Indre).

Mlle Villeneuve sera le 7 à Crèvecœur-le-Grand.

A. C. J. F.

Dimanche prochain 7 juin, la Jeunesse catholique de Montluçon célébrera ses noces de bronze, sous la présidence de Mgr Penon, évêque de Moulins. M. Courlac, président de l'A. C. J. F., apportera le concours de son éloquente parole.

Le « Cosmos »

Revue des sciences et de leurs applications

Un an, 20 francs ; étranger, 25 francs ; le numéro, 0 fr. 50. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

Assemblée générale

de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers

L'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers a tenu sa première réunion vendredi matin, en la Maison des Œuvres diocésaines, 76, rue des Saints-Pères. S. Em. le cardinal Amette, qui daigne présider cette réunion répondit aux souhaits de bienvenue de M. le comte de Mun, en l'assurant de sa profonde sympathie et de sa réelle gratitude pour l'œuvre qu'il préside, si utilement préoccupée, aux temps où nous sommes, de la pacification et de la moralisation du monde du travail.

Puis l'assistance entendit un rapport très substantiel de M. Rouillé d'Orfeuil sur la marche de l'Œuvre des Cercles depuis sa dernière assemblée générale. De ce rapport, il ressort notamment que le nombre des affiliations nouvelles va croissant, que le sens social est en hausse partout, que partout des initiatives fécondes le prouvent avec éclat, que l'Œuvre, grâce en particulier à l'institution d'un délégué agricole, est en grand progrès dans les milieux ruraux, que le Comité des dames patronnesses réorganisé ne cesse d'étendre son action, que les Commissions industrielle et ouvrière ne cessent de faire la plus utile besogne, etc.. C'est là le fruit des bénédictions que l'épiscopat ne se lasse pas de prodiguer à l'Œuvre des Cercles et des encouragements qu'hier encore le Souverain Pontife daignait adresser à son président. Elle s'efforcera de les mériter toujours davantage.

Les communications que notre distingué collaborateur M. de Guichen fit sur le Chantier, et après lui M. J. Dubois sur l'Association Maurice Maignen, M. Bard de Coutances sur le Cercle de Clignancourt, M. d'Eudeville sur le Cercle de Montmartre, M. François Leroille sur le Cercle de La Villette, montrèrent à l'évidence que dans tous les faubourgs de Paris les Cercles multiplient les bienfaits moraux, religieux, sociaux, matériels, pour le plus grand profit de la classe ouvrière.

Il est à souhaiter qu'on s'y forme toujours davantage cette élite de dirigeants ouvriers qui guidera les travailleurs dans les voies de la justice et de la paix sociales après les avoir arrachés aux meneurs révolutionnaires, qui les groupera dans des Syndicats catholiques, qui leur permettra de parfaire leur éducation professionnelle et morale dans l'ordre et dans la vérité. Pour cela, un certain nombre d'obstacles restent à vaincre, en province surtout, que M. Normand d'Authon a clairement indiqués ainsi que les moyens propres à les briser. Sur ce point, M. le chanoine Cougot a apporté, en citant l'exemple de ce qui se fait dans un nombre toujours grandissant d'œuvres parisiennes, le témoignage d'une expérience et d'une compétence qui ont laissé entrevoir à l'assistance qu'il ne fallait en aucune façon désespérer de voir promptement les ouvriers catholiques s'organiser.

Ajoutons que les deux premiers actes de l'assemblée avaient été, d'une part, l'assistance à une messe suivie d'une allocution excellente de M. l'abbé Mahé, sur la nécessité de l'esprit surnaturel et de l'enthousiasme pour les apôtres modernes ; d'autre part, l'envoi de deux télégrammes : au Souverain Pontife, pour l'assurer de la soumission absolue de l'œuvre à ses directions, à S. Em. le cardinal Vanutelli, pour lui exprimer la gratitude et le respect des dirigeants et des membres des Cercles dont il est le cardinal protecteur.

La Corporation des Publicistes chrétiens

Hier a eu lieu, au restaurant du Petit-Véfour, l'assemblée générale annuelle de la Corporation des Publicistes chrétiens, sous la présidence de M. Tastevin de Nouvel, vice-président, remplaçant le dévoué président de l'Association, M. Victor Taunay, retenu à la chambre par une douloureuse indisposition.

Après avoir approuvé et applaudi les rapports relatifs à la situation morale et matérielle des Syndicats des journalistes et des écrivains, l'assemblée a procédé au renouvellement partiel de son bureau en réélisant ceux des membres de son Conseil corporatif dont les pouvoirs arrivaient à expiration. Un nouveau membre, M. Denoyetin, a été élu en remplacement de M. Tournier, décédé.

Au banquet qui a suivi et auquel assistaient notamment, aux côtés du président, le R. P. Janvier, les chanoines Fonssagrives et Bertrin, MM. Chambon, Paillard, Bouvattier, Sallé, Gibon, Devigne, Pillot, Lasnier, Loire, Parsy, Bouët, Maire, Claudius Lavergne, d'Héricault, Louis Durand, Viaud, Sarda, etc., la réunion fut des plus cordiales.

M. Tastevin de Nouvel a envoyé un aimable souvenir aux confrères qui n'avaient pu venir, notamment à MM. Rémy de Simony et François Veuillot, absents pour cause de maladie. Le R. P. Janvier a exprimé les regrets de M. Taunay, toujours aimé des confrères qui l'ont élu président à l'unanimité, qui a spécialement chargé l'aumônier de venir apporter sa pensée aux confrères réunis. Il a rappelé en quelques mots les grands actes de la vie corporative en 1913 et insisté pour qu'elle devienne plus intense encore et plus résolument chrétienne.

MANIFESTATION CATHOLIQUE

Le lundi de la Pentecôte, les fidèles de différentes paroisses des environs se sont rendus en pèlerinage à l'église de Vieux (Tarn), pour y vénérer les reliques des saints qui vinrent de Carthage et d'Albi, se grouper autour du tombeau de saint Amarand.

Les châsses contenant les reliques furent portées au-devant des pèlerins, qui les escortèrent ensuite à travers les rues du bourg en chantant des cantiques.

La messe et les vêpres furent une magnifique manifestation de foi chrétienne.

Çà et là

Morts d'hier

M. Hild, doyen de la Faculté des sciences de Poitiers, chevalier de la Légion d'honneur, 69 ans. — M. Ferdinand Passion, capitaine de l'armée territoriale, à Châteauroux. — M. Ferdinand Debrest, pendant trente ans conseiller municipal de Vichy et maire de 1893 à 1900, chevalier de la Légion d'honneur. Tant que M. Debrest a été maire, les processions extérieures se sont faites à Vichy.

La population de la Belgique

Au 31 décembre 1913 écoulé, la Belgique comptait 7 638 757 habitants, soit une augmentation de 67 870 habitants par rapport à 1912.

A lui seul, le Brabant compte 1 544 275 habitants, le cinquième de la population totale ; viennent ensuite le Hainaut, 1 254 114 ; la Flandre orientale, 1 142 380 ; Anvers, 1 019 477 ; Liège, 901 269 ; la Flandre occidentale, 888 981 ; Namur, 365 790 ; Limbourg, 289 147 ; Luxembourg, 233 332.

Échos de partout

M. Muston, juge d'instruction à Alger, est nommé procureur commissaire du gouvernement près le tribunal de Casablanca, et M. Raynal, juge à Rouen, est nommé substitut du procureur général près la Cour d'appel de Rabat.

M. Félix Roussel, ancien président du Conseil municipal de Paris, a été nommé administrateur des messageries maritimes, en remplacement de M. André Lebon, qui s'est retiré volontairement, et a été nommé président d'honneur du Conseil d'administration.

Le lieutenant-colonel de Winterfeld, attaché militaire d'Allemagne à Paris, et qui vient d'être nommé chef de division au grand état-major général, aurait retenu une villa dans la banlieue de Toulouse.

L'officier supérieur allemand ne tarderait pas à venir occuper ces nouveaux appartements.

Echos religieux

Les pèlerinages recommencent à Domremy

600 pèlerins de Vouziers, sous la présidence de l'archiprêtre, sont venus apporter à la vierge lorraine leurs prières pour la France. A la messe, en l'église paroissiale de Domremy, M. le curé de Grandpré a chanté la gloire de la Bienheureuse. A 2 heures, à la basilique du Bois-Chenu, M. l'abbé Bernard, sous-directeur, a exalté la piété des pèlerins et leur a montré la grandeur de la mission de Jeanne d'Arc.

Le cinquantenaire de l'Institution Saint-Joseph d'Arras

Ce fut une fête magnifique. Elle est si aimée, cette école où bon nombre des meilleurs catholiques du Pas-de-Calais se sont préparés à devenir de parfaits citoyens et à se faire les champions des plus nobles causes.

Mgr Lobbedey, qui présidait, témoigna éloquemment sa satisfaction et souleva d'unanimes applaudissements en nommant le vénéré supérieur, M. l'abbé Joseph Lecocq, chanoine de son église cathédrale.

✝ NOS AMIS DEFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Indulg. 7 ans et 7 quarant., applic. aux déf.)

Mme Ernest Lesongeux, née Lépicier, 54 ans, femme du concierge de l'imprimerie de la Bonne Presse, rue Jean-Goujon, à Paris. — M. Hippolyte Kérébel, 72 ans, à Paris, père d'une ouvrière de la Bonne Presse.

M. Fernand Vaila, 30 ans, à Levallois-Perret (Seine), beau-frère de trois employés de la Bonne Presse. — Mlle Eugénie Bacuet, 38 ans ; Mlle Marcelle Humbert, 15 ans ; Mme Vve François, 75 ans, à Saint-Omer (Pas-de-Calais). — Sœur Marie-Camille de Saint-Jude, des Clarisses de l'*Ave Maria* de Mons (Belgique), 49 ans dont 21 de vie religieuse. — Mme Amy, 60 ans, à Dijon (Côte-d'Or). — Mme Emilie Peuvart, des Herbiers (Vendée), en religion Sœur Marie-Hélène, au monastère de la Visitation, Angers, 87 ans, dont 12 de vie religieuse.

MARIAGES

On recommande aux prières les mariages de :

Mlle Charlotte Normand avec M. Maurice Taizier, vice-président de la Jeunesse catholique de Montmorillon, qui sera célébré le 9 juin en l'église Notre-Dame de Montmorillon (Vienne).

Mlle Mary-Anthony Blanc avec M. Henri Merceron-Vicat, ingénieur, qui sera célébré le 11 juin en l'église Saint-Augustin, à Lyon (Croix-Rousse).

M. Arthur Richard avec Mlle Henriette Sauné, qui sera célébré le 20 juin en l'église Saint-Sébastien de Narbonne (Aude).

ÉDITIONS MUSICALES DU « NOEL »

Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris

Neuvième série

N° 65. — *Je le crois sur l'autel.* Chanoine PERRUCHOT.

N° 66. — *Les bergers à la crèche.* Chanoine HY. POIVET.

N° 67. — *Hymne au Sacré Cœur.* Chanoine HY. POIVET.

N° 68. — *Cantique après la communion.* Chanoine PERRUCHOT.

N° 69. — *Chanson rose.* M. LAUVIÈRE.

N° 70. — *Prière de sainte Thérèse.* R. P. LIGONNET.

N° 71. — *Plaisir d'être meunier !* Chanoine HY. POIVET.

N° 72. — *La ronde des poupées.* TH. DECKER.

Chaque numéro, 0 fr. 20 ; port, 0 fr. 05.

Huit exemplaires du même numéro, 1 franc ; port, 0 fr. 10.

La série de huit numéros, 1 franc ; port, 0 fr. 10.

Informations du soir

Autour de la crise

On a vu, d'autre part, les difficultés qu'éprouva M. Viviani à constituer son Cabinet.

Nous pouvons affirmer que toutes ces difficultés proviennent de l'embarras où se trouve M. Viviani à conformer ses désirs et sa politique à l'ultimatum posé par le Comité de la rue de Valois.

Et voici ce que l'on chuchote dans les couloirs de la Chambre :

Tout en disant publiquement que l'on désire ardemment la collaboration de M. Bourgeois, on cherche dans l'ombre tous les moyens pour aboutir à un refus.

De cette façon, M. Viviani prendrait le portefeuille des Affaires étrangères et le ministère de l'Instruction publique serait pris par M... Combes.

Ce n'est qu'à ce prix que les radicaux-socialistes soutiendront le nouveau ministère.

Ils ne cachent pas que la situation est telle que les différents problèmes à l'ordre du jour ne pourront être abordés que lorsqu'une majorité homogène se sera fait jour, et pour cela il faut la chercher en faisant revivre la question anticléricale. Et, seul, M. Combes peut réussir dans cette combinaison.

Les radicaux-socialistes de la Chambre n'hésitent pas du reste à avouer que si M. Combes ne fait pas partie du Cabinet pour y faire leur politique, le ministère est mort-né.

D'autre part, les socialistes unifiés sont furieux.

Ils déclarent bien haut qu'ils en ont assez de manger du curé sur l'ordre de la rue de Valois.

Que l'on nous en fasse manger quelques-uns de temps en temps, disent-ils, nous le voulons bien, mais qu'on nous serve ça comme plat de tous les jours, nous n'en voulons plus, car nous savons bien que ce menu n'est fait que pour ne pas aborder les choses sérieuses comme la loi de deux ans, les réformes fiscales et les lois sociales.

La défense laïque, c'est bien, mais ce n'est pas tout.

La situation est donc loin d'être claire et nous devons attendre la fin de l'après-midi pour être — peut-être — fixé, d'autant plus que nous apprenons que M. Viviani doit avoir une nouvelle entrevue avec M. Combes cet après-midi.

M. Lebrun ne ferait plus partie de la combinaison.

Nous apprenons que M. Combes vient de refuser le ministère de l'Instruction publique pensant peut-être que ce serait déchoir que d'accepter un simple portefeuille, lui qui a été président du Conseil et qui devait servir de véritable pivot à la combinaison Viviani.

M. Viviani s'est alors tourné vers M. Bienvenu-Martin et lui a offert le portefeuille refusé par le « petit père ».

Un membre influent de la gauche radicale de la Chambre nous dit :

« Avez-vous remarqué, au cours du discours du président de la Chambre, les huées qui ont couvert la voix de M. Vaillant quand il a crié : « A bas les trois ans ! »

» Jamais l'ancienne Chambre n'avait été si formelle.

» Et ceci vous prouve que tout ministère de gauche qui voudrait toucher à la loi de trois ans ne tiendrait pas huit jours. »

Nous croyons savoir que la combinaison Viviani a définitivement échoué. Un grand nombre de personnages politiques se récusant.

On commence à parler de la possibilité d'un Cabinet Clemenceau.

UNE EGLISE INCENDIÉE PAR LES SUFFRAGETTES

Londres, 5 juin. — Un incendie a détruit une église historique à Breadsall, près de Derby.

On soupçonne les suffragettes d'être les auteurs de cet incendie.

INGÉNIOSITÉ ITALIENNE

Athènes, 5 juin. — On mande de Rhodes à la *Patris*, que les autorités italiennes seraient sur le point d'acheter, moyennant 20 000 livres turques, l'îlot inhabité d'Alimnyesos, qui appartient à un Grec et qui est situé en face de Boudroum, sur la côte asiatique, près de l'île de Cos.

Le correspondant du journal envisage cette acquisition comme un indice de la prochaine évacuation du Dodécanèse ; mais il espère que le gouvernement hellénique pourra empêcher que ce territoire, qui se rattache au groupe des îles de la mer Egée, ne tombe aux mains des Italiens.

LA SERBIE TRIPLE-ENTENTISTE

Belgrade, 5 juin. — Sur la proposition du président, la Skoupchtina s'est ajournée, ce matin, jusqu'à la fin de la crise ministérielle.

Le roi a interrogé hier les chefs des partis sur les questions en suspens. Ils ont déclaré qu'ils appuieraient la politique de la Triple-Entente. C'est la première fois que les progressistes et les nationalistes font cette déclaration.

LA GRÈVE DES PÊCHEURS SARDINIERS

Lorient, 5 juin. — Les pêcheurs sardiniers ont mis à exécution leurs menaces de grève. Seuls les bateaux qui font la pêche à la dérive sont sortis. Aucune usine n'est alimentée. (D. P.)

FEUILLETON DU 6 JUIN 1914 — 5 —

La nouvelle croisade des enfants

Et les enfants battent des mains parce que cette circonstance les convainc. Du moment qu'il a été menuisier, il a fabriqué les jouets. Aucun doute ne peut résister à une preuve aussi formelle. Ah ! si Jésus était né dans un monde de boutiquiers, de bourgeois ou de rentiers, ce ne serait plus la même chose.

Et, dans le fond de la chambre, ce farceur de Thomas, qui a suivi la conversation, se penche vers l'oreille d'Anthelme :

— J'ai souvent passé pour un diable, mais pour le bon Dieu, mon frère, ça ne m'était jamais arrivé !

III

LE SONGE DE L'ONCLE THOMAS

Et le soir même, l'oncle Thomas, ragaillardi et réchauffé, veut regagner son hameau de Pierrelongue, là-bas, au pied du Mont-Cenis. Par la vieille route d'Aussois, qui monte et qui descend, et qui remonte et qui redescend pour rejoindre la neuve à Termignon, il faut compter près de cinq lieues.

— Restez, restez, oncle Thomas, il reste du lièvre encore.

Mais il n'écoute personne et le voilà sur le raidillon où il a manqué trébucher. Annette et Philibert l'appellent, et le sempiternel bruit de la cascade couvre leurs voix comme une cloche. Ils aiment l'oncle Thomas parce que l'oncle Thomas rit tout le temps. Les pères et les mères ne rient pas tout le temps.

Après la traversée des forts, après le village d'Aussois et jusqu'à la forêt de Plaubois tout va bien. L'oncle Thomas a bu du vin rouge. Il en a bu en grande quantité. Cela lui communique une belle assurance pour se diriger dans la nuit qui est très noire. Il fonce devant lui tout droit, et s'il fait des à droite et des à gauche, c'est sûrement contre ses intentions. Mais voilà que dans la forêt — encore une forêt chétive et galeuse — il sort de la route sans y prendre garde et il ne sait plus se retrouver. Il tourne sur lui-même, il étend les bras en avant, il tâte un arbre et un autre arbre. Voyons, voyons, oncle Thomas, y voyez-vous, n'y voyez-vous pas ? Il pousse un juron, puis un autre. Il a la manie d'invoquer le diable : oncle Thomas, cela n'avance pas les affaires. Enfin, il s'arrête pour réfléchir, en s'appuyant au tronc d'un mélèze. Ses idées sont brouillées et confuses : elles se sont sauvées au hasard, comme des chèvres mal gardées et capricieuses. Avec douceur il les rappelle ainsi qu'un berger siffle son troupeau, et il parvient, tant bien que mal, à en rassembler quelques-unes.

Mais oui, mais oui, il a traversé Aussois et maintenant il marche sur Sardières. Seulement, il a perdu le bon chemin, jamais il ne pourra rentrer chez lui ; Pierrelongue, son village, est certainement à tous les diables. Il y a, dans la forêt de Plaubois, une petite chapelle abandonnée où il s'est caché plus d'une fois en revenant de chasser des marmottes dans les vernes et les moraines qui sont au bord du glacier de la Dent-Parrachée. S'il pouvait l'atteindre seulement ? Il y dormirait très bien au pied de l'autel, comme il a fait l'hiver dernier pendant une tempête de neige, avec, pour lui tenir compagnie, quatre marmottes pendues par une ficelle à la fenêtre.

Il cherche, il cherche entre les arbres. En somme, il a la tête lourde comme si elle était pleine de graviers, mais il n'est pas ivre. Sapristi ! pour le griser, il en faut bien davantage. Un Savoyard, ça ne se grise pas avec trois ou quatre bouteilles de vin rouge : il y faut un fût tout entier. Eh ! parbleu, la voilà bien, la petite chapelle abandonnée. Il n'y a qu'à heurter la porte d'un coup d'épaule, et elle s'ouvre toute grande comme si Dieu était là pour vous recevoir. Dieu n'y est plus, mais la maison est bonne, surtout quand on est fatigué. Et notre Thomas s'y engouffre, et sans lumière il se couche à la place qu'il connaît bien, juste au pied de l'autel. Ainsi donnera-t-il au jour le temps de venir.

Il ne bouge plus. Est-ce qu'il dort ? Est-ce qu'il dort, ou bien est-il mort ? Comment le lui demander sans le réveiller ? La porte est mal fermée et le vent qui entre après lui la fait battre contre le mur. A-t-elle bientôt fini de claquer ? Mais, cette porte, regardez-la : n'est-ce pas qu'elle est toute en or ? Ma parole ! c'est la porte du Paradis.

— Ma foi, déclare Thomas conciliant, je veux bien y entrer tout de même. Ouvrez une bonne fois la porte au lieu de la laisser claquer. Allons, allons, sans tant de façons.

Et la porte s'ouvre toute grande, comme celle de la chapelle tout à l'heure, pour livrer passage à un homme barbu et irrité qui le traite comme un malotru :

— Va-t'en d'ici, va-t-en tout de suite. Comment oses-tu te montrer ? Ivrogne, braconnier, coureur, débauché, filou, contrebandier, emprunteur, mauvais payeur, rubriqueur, farceur !

Saint Pierre en colère — car c'est lui sans doute — montre une grande facilité de paroles. Il n'y a qu'à se retirer devant cette avalanche d'injures qui, toutes, il faut en convenir, sont justement appliquées, mais ne méritaient pas tant d'éclat. Décidément, le Paradis ne se gagne pas si aisément qu'on croit, il exige qu'on se donne de la peine, et personne n'y songe, et, quand on y songe, il est trop tard. La dispute a causé du scandale. De tous côtés les saints accourent avec une robe d'uniforme et sur la tête une couronne pareille à ces pains qu'on emporte de la boulangerie au bout d'un bâton.

— Que se passe-t-il ? Que se passe-t-il ? Ils sont curieux comme s'ils s'ennuyaient. Et saint Pierre, malhonnêtement, pour étaler sa puissance devant la galerie, insiste sur son refus :

— Va-t'en d'ici, Thomas Duchêne. Les diables te cueilleront à la sortie.

— C'est bon, c'est bon, on s'en va. Pas besoin de tant de tonnerres !

Mais voilà que les saints s'écartent et font la haie avec respect. Le Seigneur Jésus fait sa ronde. Il s'informe auprès du portier : quelle est la cause de ce tumulte ?

— Cet individu veut forcer l'entrée.

— Pardon, pardon, explique Thomas, la porte n'était pas fermée.

Le Seigneur Jésus, cependant, s'approche du nouveau venu et, au lieu de le rudoyer, au grand scandale de saint Pierre qui n'en peut croire ses oreilles, il lui parle avec douceur :

— Tu peux entrer, mon ami, tu es ici chez toi.

— Oh ! Seigneur, est-ce possible ? Je suis un ivrogne, un braconnier, un coureur...

— Je sais, je sais.

— ... Un débauché, un filou, un emprunteur...

— Assez, assez.

— Tout ce qu'a dit cet homme irrité et barbu est malheureusement trop exact.

— Ne m'as-tu pas remplacé, un soir de Noël, auprès de mes petits amis Annette et Philibert ? Je ne vais pas te renier.

Saint Pierre a saisi l'allusion et du coup cesse les hostilités.

— Seigneur, Seigneur, c'est que je ne suis pas un honnête homme.

— Eh bien ! tu retourneras sur la terre et tu tâcheras de le devenir.

... Quand Thomas se réveille dans la chapelle abandonnée, le grand jour est déjà venu. Il se frotte les yeux et se demande s'il est vivant ou mort, sur la terre ou en Paradis. Et quand il a dûment constaté qu'il est encore un homme de la terre, il rit en dedans, et il rit au dehors, et il n'est qu'à demi content.

— Un honnête homme, un honnête homme ! Comme c'est commode, en vérité ! Ça t'apprendra, mon vieux Thomas, à prendre la place du bon Dieu. Mais pour devenir un honnête homme, bien sûr, il faudrait un miracle.

Un miracle ! il en veut un, lui aussi, comme le curé, comme les enfants. Chacun réclame le sien dans la vie. Et ce régent de malheur qui affirme qu'il n'y en a plus !

IV

LA CROISADE DES ENFANTS

Lorsque Philibert et Annette sont retournés à l'école, ils n'ont rien eu de plus pressé que de raconter à leurs camarades comment le petit Jésus en personne a fabriqué leurs jouets dans l'atelier de leur père :

— Une poupée bleue et un cheval. Une scie et un mouton que voici.

Et comme la classe hésitait à les croire, ils ont triomphalement ajouté ce détail :

— Puisqu'il a été menuisier dans le temps, avec saint Joseph.

Et la classe entière les a crus.

L'aventure étant parvenue jusqu'aux oreilles du régent, M. Mussillon, indigné de cette crédulité excessive, a haussé les épaules et, ouvrant brusquement la fenêtre, il a pensé cracher au dehors en signe de mépris ; mais il s'est souvenu à temps de sa dignité professionnelle et il a refermé la croisée, à cause de l'air vif.

— Superstitions, superstitions ! a-t-il péremptoirement déclaré. Il n'y a pas de miracle, et il n'y en a jamais eu.

Annette s'est mise à pleurer et Philibert a fait le poing dans sa poche. C'est le jour de la leçon d'histoire : en manière de protestation, ils ne l'écouteront pas une minute. Et M. le régent commence. Il en est au XIIe siècle et, pour intéresser les élèves, il a choisi les bons auteurs. M. le régent est consciencieux : il parle pour les petits paysans d'Avrieux comme il parlerait devant M. l'inspecteur lui-même.

(A suivre.)

HENRY BORDEAUX.